

Broglie
27270

Mairie

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an Deux Mil Vingt-Trois, le premier décembre à dix-neuf heures et zéro minute, le Conseil Municipal de BROGLIE, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de **Monsieur BONNEVILLE Roger, Maire.**

Présents : Mme DUTOIR Martine, 1^{ère} Adjointe - M. PAGNIE Patrice, 2^{ème} Adjoint - Mme DUBOC Dominique, 3^{ème} Adjointe et M. LEROUGE Christian - M. DESCHAMPS Jean-Yves - Mme TESSIER Laurence - M. LATHAM Amaury - M. SEHET David - Mme COUVREUR Laëtitia - Mme BRUMENT Magali, Conseillers Municipaux.

Excusés : M. GALLIER Thierry, 4^{ème} Adjoint, qui donne pouvoir à M. PAGNIE Patrice, 2^{ème} Adjoint - Mme HARANG Vanessa qui donne pouvoir à Mme TESSIER Laurence - M. de BROGLIE Philippe-Maurice.

Absente : Mme DEROIN Jennifer

Secrétaire de séance : Mme TESSIER Laurence.

DATE DE CONVOCATION : 22/11/2023

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 11

OBJET : Aménagement de sécurité au droit du carrefour entre les RD 49 et 6138 – phase ESQ.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'offre n° UTO 2023-01 de mission de maîtrise d'œuvre – partie Esquisse (ESQ) uniquement, proposée par INGÉNIERIE27 pour l'aménagement de sécurité au droit du carrefour entre les RD 49 et 6138, et d'un montant de 735,60 €TTC (613,00 €HT).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, **ACCEPTE** ladite proposition d'INGÉNIERIE27.

Pour extrait certifié conforme,
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le secrétaire de séance,
Laurence TESSIER.

Le Maire, Roger BONNEVILLE.

Rendu Exécutoire après Dépôt

en Préfecture

le 04 DEC. 2023

et Publication ou Notification
du

le Maire

